Paru dans *Junge Freiheit*

Le référendum irlandais sur l'Europe

David contre Goliath. David, c'est l'Irlande, le seul pays que sa Constitution oblige à soumettre à référendum la ratification du traité de Lisbonne, adopté partout ailleurs en Europe à la seule initiative des gouvernements ou des Parlements. C'est donc le seul pays où le peuple, premier concerné, pourra dire s'il accepte ou non la disparition de sa souveraineté au profit d'une Union européenne d'inspiration techno-bureaucratique et largement dépourvue de légitimité démocratique.

A quelques jours du référendum, prévu pour le 12 juin, le jeu reste ouvert. Les derniers sondages donnent 41 % pour le « oui » et 33 % pour le « non », avec encore 26 % d'indécis.

Comme ailleurs, tous les grands partis se sont déjà prononcés pour le « oui », à commencer par le parti au pouvoir, le Fianna Fail, dont le Premier ministre, Brian Cowen, a investi près de 5 millions d'euros dans sa campagne pour le « oui », et par les principaux partis d'opposition, le Fine Gael et le Labor. Le seul parti qui se soit prononcé pour le « non » est le parti nationaliste Sinn Fain, qui ne possède que quatre députés (sur 166) au Parlement de Dublin. Mais la campagne pour le « non » est surtout mené par des groupes extra-parlementaires : à droite, les conservateurs du mouvement Libertas, fondé par l'industriel Declan Ganley et dont le porte-parole est John McGuirk, qui compte surtout sur le vote des paysans menacés par la politique agricole de Bruxelles, et à gauche, le mouvement People Before Profits, animé par le député européen socialiste Richard Boyd Barrett.

La stratégie du gouvernement irlandais pour faire gagner le « oui » a été en partie dévoilée par la publication, le 14 avril dans le *Irish Daily Mail*, d'un mémorandum confidentiel adressé à Londres par une diplomate britannique en poste à Dublin, suite à sa rencontre avec Dan Mulhall, du ministère irlandais des Affaires étrangères. On y apprend que Dublin aurait préféré organiser le référendum en octobre prochain, et qu'il l'a avancé pour qu'il se tienne avant l'entrée en vigueur de la présidence française car le « risque d'événements contre-productifs au cours de la présidence française est beaucoup trop élevé », compte tenu du fait que « Nicolas Sarkozy est totalement imprévisible » !

La question que tout le monde se pose concerne le nombre des abstentionnistes. Déjà en 2001, lorsque les Irlandais avaient rejeté par référendum le traité de Nice, un tiers seulement des trois millions d'électeurs s'étaient rendus aux urnes. Le même phénomène peut se reproduire.

Que se passera-t-il si les Irlandais disent « non » ? Certains pensent qu'il suffira de les faire revoter jusqu'à ce qu'ils cèdent. C'est ce qui s'était passé en 2001, après le vote hostile au

traité de Nice. Quelques aménagements du texte proposé avaient suffi pour qu'un second référendum, organisé en octobre 2002, aboutisse à une réponse positive. Le ministre irlandais chargé des questions européennes, Dick Roche, a cependant exclu cette éventualité.

L'hypothèse la plus probable est que l'on ne tiendra tout simplement pas compte de ce scrutin. C'est ce que démontre l'extraordinaire vote, passé inaperçu, qui s'est déroulé au Parlement de Strasbourg le 21 février dernier, lorsqu'un amendement présenté par Ricard Corbett et Íñigo Méndez de Vigo, qui se bornait à proposer que l'Union européenne « s'engage à respecter le résultat du référendum irlandais », a été rejeté par 499 eurodéputés contre 129. Un Parlement s'engageant démocratiquement à ne pas respecter un vote démocratique, événement stupéfiant, encore jamais vu, qui pourrait d'ores et déjà constituer un bel objet d'étude pour les spécialistes de science politique !

Dans son livre *Le coup d'Etat simplifié* (« Der vereinfache Staatsstreich »), le Français Nicolas Dupont-Aignan affirme que le refus de soumettre le traité de Lisbonne au suffrage populaire montre que, pour la Nouvelle Classe politico-médiatique, le peuple ne doit surtout pas se voir donner la parole parce qu'on le considère comme incapable de penser par lui-même. Il y voit, non sans raison, une preuve de « la volonté des chefs d'Etat européens de rompre en catimini avec la démocratie pour renouer avec une forme de despotisme plus ou moins éclairé ».

En France, un appel contre le « traité illégitime de Lisbonne » proclamant que ce traité, « ratifié dans le mépris du peuple et la trahison de l'indépendance nationale », est « nul et non avenu » et que les auteurs de sa ratification « devront en répondre devant le peuple », a récemment été signé par des personnalités de tous bords, comme les gaullistes Jean Foyer, Jacques Dauer et Pierre Lefranc, le socialiste Jean-Pierre Chevènement, les communistes Maxime Gremetz et Pierre Lévy, les « souveranistes » de droite Paul-Marie Coûteaux, Philippe de Saint-Robert, Alain Griotteray, Philippe de Villiers, etc.

L'ancien dissident soviétique Vladimir Boukowsky, lui, n'a pas hésité à comparer l'Union européenne à l'ancienne URSS : « Comme l'Union soviétique, l'Union européenne porte en elle les germes de sa propre perte, déclarait-il récemment. Quand elle s'écroulera, elle laissera derrière elle une immense destruction ».

L'histoire dira si les Irlandais auront sauvé l'honneur.

Alain de Benoist

(2 juin 2008)